



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 122346

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les économies d'énergie dans l'éclairage des commerces. Différentes associations et groupes écologistes ont lancé une opération d'extinction exceptionnelle de l'électricité pour le jeudi 1er février, de 19 h 55 à 20 heures, sur de nombreux édifices publics, monuments et ministères. Cette initiative pourrait être démultipliée, en matière d'économie d'énergie, par un retour aux prescriptions imposées, voici un peu plus d'une trentaine d'années, pour l'éclairage des commerces de nuit. Durant la première crise pétrolière, le Gouvernement avait demandé l'extinction de l'éclairage des vitrines pour diminuer la consommation d'électricité, durant la nuit, par les commerçants. Or cette obligation n'avait pas été poursuivie quelques années plus tard, ce qui est regrettable, voire préjudiciable. Cette nécessité de réduire, voir d'arrêter de nuit, l'éclairage des vitrines pourrait donc être réétudiée, pour être remise en place, dans les mois ou les années qui viennent. Il lui demande donc de lui préciser si elle compte, avec son collègue, chargé de l'énergie au sein du Gouvernement, faire réétudier cette possibilité.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122346

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3893